

<b>Code du module:</b>	FORIF4
<b>Unité capitalisable:</b>	Réseaux informatiques 1 (RESIN1)
<b>Profession:</b>	Informaticien qualifié
<b>Diplôme / Certificat:</b>	Diplôme d'aptitude professionnelle
<b>Méthodes d'évaluation:</b>	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

<b>1</b>	<p>L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.</p> <p>Note maximale: 24</p>
<p><b>INDICATEURS</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'apprenti constate des dysfonctionnements du matériel, du système d'exploitation et des applications des logiciels et il les rectifie.</li><li>• L'apprenti intègre un ordinateur de poste de travail dans un réseau existant.</li><li>• L'apprenti gère des utilisateurs ainsi que des autorisations d'utilisation à l'échelle du poste de travail.</li><li>• L'apprenti restaure le système d'exploitation ainsi que les données d'utilisateurs en suivant les indications.</li></ul> <p><b>SOCLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.</li></ul>	

2

L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel. L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.

Note maximale: 12

#### INDICATEURS

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de la correction automatique.

#### SOCLES

- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3

L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.

Note maximale: 24

#### INDICATEURS

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration.
- L'apprenti transmet ses connaissances techniques ainsi que les attitudes à adopter à un client.
- L'apprenti monte du matériel informatique de manière compétente en tenant compte d'aspects ergonomiques et il le raccorde.
- L'apprenti recherche des informations de manière autonome.

#### SOCLES

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.